

**CENTRE DE FORMATION SUP' LA SALLE**

Numéro d'agrément national : 82690030769

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
2019 / 2020**

\*\*\*\*\*

**PREPARATION AUX ETUDES  
SUPERIEURES SCIENTIFIQUES**

Suite à votre demande de renseignements concernant notre section de,

**Préparation aux Etudes Supérieures Scientifiques (P.E.S.S.),**

nous avons le plaisir de vous adresser un dossier complet comportant les renseignements sur cette formation, ainsi que tous les éléments du dossier de candidature.

Prenant appui sur une expérience pédagogique de plus de 20 ans, notre programme de mise à niveau scientifique, permet chaque année à nos étudiants de renforcer leur niveau, d'améliorer leur dossier de candidature sur Parcoursup et ainsi, d'optimiser leurs chances d'accéder à la formation de leur choix, classes préparatoires aux grandes écoles, écoles d'ingénieurs, première année des études de médecine, IUT, BTS ...

Nous vous invitons à nous rencontrer à l'occasion de nos Portes ouvertes et salons de l'Etudiant et à vous connecter sur notre site [www.lasalle-69.com](http://www.lasalle-69.com)

Restant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire sur cette formation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



web

B. FAYARD  
Responsable de Formation

**LES INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT  
INDEPENDANTES DE LA PLATEFORME PARCOURSUP**

Centre de Formation LA SALLE-LYON

Classe préparatoire remise à niveau scientifique PESS ; Préparation TOEIC

1 rue Neyret - 69001 LYON ☎ : 04-72-10-10-43 ou 04-72-10-10-30 ou 06-87-16-01-50

E-mail : [sup-lasalle@lasalle-69.com](mailto:sup-lasalle@lasalle-69.com)

## PREPARATION AUX ETUDES SCIENTIFIQUES SUPERIEURES

Les étudiants qui souhaitent suivre cette formation doivent préparer ou posséder l'un des diplômes suivants :

- ✓ Baccalauréat Scientifique série S (toutes options)
- ✓ Baccalauréat Technologique des séries STI<sub>2</sub>D ; STL ; ST<sub>2</sub>S ; STMG
- ✓ Baccalauréat série ES ; L (toutes options)
- ✓ Brevet de Technicien Agricole (à option scientifique)
- ✓ Brevet de Technicien Industriel
- ✓ Baccalauréat Professionnel (industriel ou scientifique)

Toute autre candidature fera l'objet d'un examen du dossier.

### 1- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

#### OBJECTIFS DE CETTE FORMATION

Cette année de formation répond à différents objectifs :

- ✓ Poursuite d'études dans l'enseignement supérieur court de type BTS ou BTSA ; IUT ; mais aussi dans l'enseignement supérieur long de type, ETUDES UNIVERSITAIRES, CLASSES PREPARATOIRES aux grandes écoles, pour des candidats ayant obtenu d'excellents résultats pendant cette année préparatoire.
- ✓ Préparation à la PREMIERE ANNEE DES ETUDES MEDICALES (Entrée PACES)
- ✓ Préparation de CONCOURS ADMINISTRATIFS comportant des épreuves scientifiques et de culture générale.
- ✓ REMISE à NIVEAU après une interruption des études depuis plusieurs années pour acquérir un complément de formation personnelle.
- ✓ Possibilité de passer le baccalauréat S en candidat libre (avec dispense d'épreuves pour des candidats déjà titulaires d'un baccalauréat général ou technologique)
- ✓ Préparation du concours d'audioprothésiste (en liaison avec notre préparation aux concours paramédicaux) et à l'entrée dans les écoles de manipulateur radio

- ✓ Préparation à d'autres formations spécifiques dans les domaines scientifiques ou industriels
- ✓ ....

#### MATIERES ENSEIGNEES (voir détail en P5)

Les cours proposés sont les suivants :

✚ FRANÇAIS	60 h
✚ PHILOSOPHIE	60 h
✚ ANGLAIS	60 h
✚ SCIENCES BIOLOGIQUES *	140 h
✚ MATHÉMATIQUES *	180 h
✚ PHYSIQUE *	150 h
✚ CHIMIE *	110 h
✚ TESTS PSYCHOTECHNIQUES	100 h
✚ PROJET PROFESSIONNEL ET PRÉPARATION AUX ENTRETIENS	30 h
✚ TRAVAUX PRATIQUES CHIMIE	50 h

\* + 1h / semaine de soutien / spécialité

Chaque étudiant constitue pour l'année, sa propre maquette de cours en fonction de ses besoins et de ses objectifs. Pour cela, chacun doit choisir **AU MINIMUM 5 MATIERES** sur les 10 proposées.

Après la rentrée, il sera **IMPOSSIBLE** de supprimer des matières, par contre, il sera possible d'en rajouter pour compléter sa formation.

L'objectif à atteindre en fin d'année scolaire est un niveau de terminale S, avec pour certaines matières un niveau qui pourra aller au-delà pour préparer aux études d'enseignement supérieur.

En début de formation, tous les étudiants passeront un **test de niveau en français**. Les étudiants qui obtiendront un score inférieur au niveau attendu devront obligatoirement ajouter les cours de français à leur maquette de formation.

#### Candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel :

- ✓ Les cours de français sont obligatoires
- ✓ Fin août, avant le démarrage de la formation, participation obligatoire à un stage de révisions de mathématiques (révisions des bases fondamentales)

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Les enseignements sont dispensés par des professeurs expérimentés. Les cours théoriques sont complétés par de nombreux exercices et travaux dirigés.
- ✓ Les cours dispensés par notre centre de formation se déroulant sur une courte période sont denses et exigeants. **Un travail personnel complémentaire important et régulier** est donc demandé aux étudiants pour réussir cette formation et entrer dans l'enseignement supérieur.
- ✓ **La présence à tous les cours et devoirs de contrôles est indispensable et obligatoire.** La présence et les retards sont contrôlés par les enseignants à tous les cours. Les absences régulières ne pouvant permettre une réussite, des mesures seront prises rapidement envers les étudiants qui n'accepteraient pas ce point du règlement.
- ✓ En cas de **scolarité irrégulière ou d'attitude négative pendant la formation**, la direction de l'établissement se réserve le droit d'adresser un **avertissement** ou de **suspendre définitivement** (et à tout moment de l'année scolaire) l'inscription du candidat concerné, sans aucune contrepartie financière.
- ✓ Les étudiants recevront dans l'année scolaire des **bulletins d'évaluation** de leur niveau et de leurs résultats. Ces bulletins comporteront les notes obtenues aux évaluations, les appréciations des enseignants, avec un état des absences aux différents cours et évaluations.

## ORGANISATION DES COURS

Début de la formation : Début septembre 2019

Fin de la formation : Fin mai 2020

Les cours sont organisés tous les jours de la semaine, entre 8h et 18h00, en dehors des vacances scolaires (hors tests psychotechniques et semaine de révisions du baccalauréat obligatoire, en avril).

L'enseignement est composé de cours théoriques, de travaux dirigés et d'évaluations écrites sur les connaissances acquises.

Deux séries d'épreuves semestrielles (type bac blanc) en décembre et avril/mai viendront compléter le contrôle continu.

## INSCRIPTIONS - ADMISSIONS

- ✓ Les inscriptions ont lieu du mois de **décembre jusqu'en septembre**, date de début des cours. Elles sont closes sans préavis dès que le nombre d'étudiants est atteint dans chaque discipline proposée et certains cours peuvent ne pas avoir lieu si le nombre de candidats est insuffisant.
- ✓ Les admissions sont prononcées très rapidement après étude **DU DOSSIER SCOLAIRE** de chaque candidat et de ses **MOTIVATIONS PERSONNELLES** à s'engager dans cette formation. Une attention particulière est portée aux appréciations.
- ✓ Certains candidats pourront être convoqués à un **ENTRETIEN** devant un jury pour compléter les informations fournies dans leur dossier de candidature.

## TARIFS ET MODE DE REGLEMENT

Les tarifs annuels dépendent du nombre d'heures de cours choisis. Aussi, étant donné le nombre important de combinaisons possibles, vous trouverez ci-dessous des exemples de tarifs. Un devis détaillé vous sera adressé au moment de l'inscription.

Nb heures annuelles	Tarif global
360 h	1 931 €
400 h	2 046 €
430 h	2 107 €
460 h	2 232 €
500 h	2 403 €
550 h	2 579 €
600 h	2 645 €
700 h	3 073 €

Le montant de la scolarité comprend les cours, les photocopies, les documents divers distribués, les contrôles, ainsi qu'une assurance interne à l'établissement. Des livres (non compris dans la scolarité) seront à acheter, ils seront indiqués par les formateurs en début d'année.

Le règlement de la formation s'entend selon les modalités suivantes :

- ✓ 150 € d'acompte au moment de l'inscription (qui viendra en déduction du coût annuel)

Par chèques :

- ✓ En deux échéances :
  - Le 15 octobre 2019 pour la moitié de la formation (moins l'acompte versé à l'inscription)
  - Le 15 janvier 2020 pour le solde de la formation

Par prélèvements :

- ✓ En 9 prélèvements d'octobre 2019 à juin 2020

## CONDITIONS D'ANNULATION

A compter de la signature du dossier d'inscription, vous disposerez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires.

Au-delà de ce délai, toute inscription est ferme et définitive.

L'acompte de 150 € versé à l'inscription définitive sera conservé intégralement par le centre de formation en cas d'annulation du fait du candidat.

**Toute formation commencée est due intégralement au centre de formation en cas d'interruption du fait de l'étudiant (sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif).**

## ATTESTATION DE FORMATION

Aur terme de l'année, une attestation de formation sera établie aux candidats ayant atteint le niveau souhaité dans toutes les disciplines choisies et ayant participé régulièrement aux cours et contrôles des connaissances.

Cette attestation sera systématiquement REFUSEE à tout(e) candidat(e) n'ayant pas participé à au moins 95% des cours et devoirs prévus dans l'horaire (sauf cas médical)

## 2- CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit être déposé au secrétariat de l'établissement. Il comprend les pièces suivantes. *(Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec la responsable de cette formation pour tout renseignement complémentaire)*

- ✚ La **fiche de candidature** totalement remplie, datée et signée avec une photographie d'identité.
- ✚ Une **lettre manuscrite de motivation** indiquant avec précision les motivations concernant le choix de cette formation. Ce document sera déterminant pour l'admission des candidats.
- ✚ La **somme de 80 €** pour frais de dossier. Cette somme n'est pas déductible de la scolarité et reste acquise à l'établissement en cas d'annulation du fait du candidat
- ✚ Une photocopie de la **carte nationale d'identité**
- ✚ Le dossier scolaire :
  - ✓ Pour les candidats scolarisés en terminale au cours de l'année : les photocopies des bulletins trimestriels (ou semestriels) de première et début de terminale, ainsi que les notes du baccalauréat de français.

- ✓ La feuille des résultats (notes) du baccalauréat sera à fournir avant la rentrée scolaire.
- ✓ Pour les candidats déjà bacheliers : une photocopie des notes du baccalauréat, ainsi que les photocopies du livret scolaire de terminale (*ou bulletins trimestriels/semestriels*) et résultats de l'année scolaire en cours (*pour les étudiants en réorientation*)

**Tout dossier scolaire incomplet ne sera pas examiné par la commission d'admission et sera retourné au candidat concerné. Il en sera de même pour tout candidat convoqué à un entretien qui ne se présentera pas au jour et heure fixés.**

## 3- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- ✚ **Lieu de Formation :**  
Tous les cours se déroulent, à l'adresse suivante :  
  
**Centre de Formation SUP'LA SALLE**  
**1 rue Neyret 69001 LYON**  
**Téléphone : 04-72-10-10-43 ou**  
**04-72-10-10-30 ou 06-87-16-01-50**  
*(Plan d'accès au lycée en annexe)*
- ✚ Les **services administratifs** (*direction, comptabilité, secrétariat*) sont implantés sur le même site
- ✚ **Statut :** Formation identifiée auprès du Rectorat, les élèves disposent d'un statut assimilé étudiants. Ils reçoivent une attestation de scolarité et une carte d'étudiants. Ainsi, ils peuvent bénéficier des tarifs étudiants et faire valoir leurs droits mais ne bénéficient pas des bourses d'Etat. Au regard de la Sécurité Sociale, les étudiants restent affiliés à leur régime de Sécurité sociale (Mutuelle étudiants pour ceux qui sont déjà étudiants ou régime de leurs parents).
- ✚ **Aide :** Certains organismes (mutuelles, caisses d'allocations familiales, mairie, mission locale, CE) peuvent fournir des aides ponctuelles pour assurer un règlement partiel des cours.
- ✚ **Repas :** les étudiants peuvent bénéficier du service de restauration de l'établissement, du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h30
- ✚ **Hébergement :** voir document joint
- ✚ **Transports :** voir document joint « *Nous rejoindre* »

**LES INSCRIPTIONS DANS CETTE SECTION SONT  
INDEPENDANTES DE LA PLATEFORME PARCOURSUP**

PHOTOGRAPHIE  
D'IDENTITE  
RECENTE

**FICHE DE CANDIDATURE**

5

**CLASSE PREPARATOIRE AUX ETUDES SCIENTIFIQUES SUPERIEURES**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Êtes-vous titulaire du baccalauréat ?                      OUI                      NON

Si oui quelle est la série et l'année d'obtention : \_\_\_\_\_

Si non, quel diplôme possédez-vous ou quel baccalauréat préparez-vous : \_\_\_\_\_

**CHOIX DES COURS DE LA FORMATION :**

*(Cocher les cours choisis : 5 choix minimum, dont **Français obligatoire** pour titulaires bacs professionnels + autres, selon résultats au test d'entrée)*

- 1  FRANÇAIS
- 2  PHILOSOPHIE
- 3  ANGLAIS
- 4  BIOLOGIE – SCIENCES NATURELLES
- 5  MATHÉMATIQUES
- 6  PHYSIQUE
- 7  CHIMIE GÉNÉRALE et ORGANIQUE
- 8  TESTS PSYCHOTECHNIQUES
- 9  PROJET PROFESSIONNEL ET ENTRETIENS
- 10  TRAVAUX PRATIQUES DE CHIMIE

***J'ai bien pris connaissance des conditions générales d'admission, d'organisation, de déroulement de la formation et de financement de ces cours.***

Date et signature du stagiaire

Date et signature(s) des parents ou du répondant